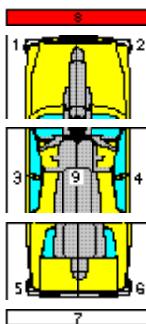


LANG ET ASSOCIES 31 TOULOUSE
6 IMPASSE LOUIS DE FROIDOUR
31200 TOULOUSE
Tél. : 0561479273
Fax : 0561574496
Email : contact31@groupelang.fr



Date du rapport : 19/09/2024
Numéro référence : 310801527
Nom :
Société :
Numéro de Contrat : C228702952003
Référence Société : 2024334960
Référence Emetteur :
Date évènement : 26/08/2024
Date Mission : 28/08/2024

RAPPORT D'EXPERTISE EURO

Je vous adresse le rapport que j'ai établi au titre de la mission en référence.
Restant à votre disposition, je vous prie d'agrérer l'expression de mes salutations distinguées

VEHICULE EXPERTISE :

Immatriculation	: F FR-652-FY	Genre	: VASP
Marque	: CITROEN	Carrosserie	: DERIV-VP
Modèle	: C4 CACTUS 1.5 BLUEHDI	Energie	: GO
	-	Puissance	: 6 CV
Finition	: FEEL NAV SOCIÉTÉ	Couleur	: Gris Standard
Type	: M10CTRVP076V875	Nombre	: 2
Numéro série	: VF70BYHXXLE512912	places	
Mise en circul.	: 08/07/2020	Poids à vide	:
Kilométrage	: 149143 km	PTAC	: 1680
Usure pneus	: AV G:20 % AR G:20 % AV D:20 % AR D:20 %	Etat général	: Normal

PIECES COMMUNIQUEES :

PROCEDURE APPLICABLE : V.E.I. (véhicule économiquement irréparable)

VEHICULE ECONOMIQUEMENT REPARABLE : Non

VEHICULE TECHNIQUEMENT REPARABLE : Oui

IMMOBILISATION THEORIQUE : 3.5 jour(s)

DOMMAGES IMPUTABLES : Avant, Moyenne, 0° (ou 360°)

ACCORD PRIS AVEC LE REPARATEUR :Oui LESE :Oui ACCORD DE REGLEMENT DIRECT DEFINITIF :Non

Véhicule économiquement irréparable

Valeur de remplacement à dire de l'expert

7400.00 HT

(8880.00TTC)

Valeur du bien après événement

2219.00

(6661.00TTC)

Différence des valeurs

5181.00 HT

TVA récupérable : Oui motif : Leasing

Dans le cadre de l'expertise de votre véhicule, nous sommes amenés à traiter vos données personnelles (noms, prénoms, coordonnées, etc...). Ces données sont destinées au cabinet d'expertise et à ses sous-traitants (éditeurs de logiciels notamment), au propriétaire du véhicule, au réparateur, et le cas échéant, à l'assureur et au Ministère de l'intérieur. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation de notre mission, puis archivées conformément aux règles de prescription légale. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données, et d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes auprès de votre assureur, et lorsque la mission nous a été confiée par vous-même à l'adresse suivante : contact31@groupelang.fr. Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

ANNEXE au RAPPORT D'EXPERTISE

Numéro 310801527

Acheteur

Statut : Conventionné
Classe de destination : Véhicule économiquement irréparable mais techniquement réparable
Convention de destination : Oui
Ordre d'enlèvement : 30/08/2024
Référence Interne chez l'acheteur :
Référence de l'acheteur chez l'assureur :
Remorquage réglé par l'assuré :
Transport réglé par l'assuré :
Tel : 05.58.58.40.82

Total Général

Libellé	Vétusté non déduite			Vétusté déduite		
	HT	TVA	TTC	HT	Remise	TVA
Main d'oeuvre				1145.80		229.16
Pièces	7068.05	1413.62	8481.67	7068.05		1413.62
Ingédients peintures	376.00	75.20	451.20			
Hors élément SGC				8589.85		1717.98
Minoration				372.00		74.40
Total général				8589.85		1717.98
						10307.83

ANNEXE au RAPPORT D'EXPERTISE
Numéro 310801527
Chiffrage du Choc numéro 1

Descriptif

Point d'impact	Avant	Intensité	Moyenne	Immobilisation théorique	3.5 jour(s)
Angle	0° (ou 360°)	Zone de déformation	Avant		

Sous total par choc

Libellé	Vétusté non déduite			Vétusté déduite		
	HT	TVA	TTC	HT	Remise	TVA
Main d'oeuvre				1145.80		229.16
Pièces	7068.05	1413.62	8481.67	7068.05	372.00 €	1413.62
Ingrediénts peintures	376.00	75.20	451.20			8481.67
Hors élément SGC				8589.85		1717.98
SOUS TOTAL GENERAL				8589.85		1717.98
						10307.83

Main d'oeuvre par choc et par qualification

Libellé	Nbr heures	P.U.	HT brut	Montant TVA	Remise
Tôlerie T1	5.20	50.00	260.00	52.00	
Tôlerie T2	3.70	53.00	196.10	39.22	
Mécanique électricité sellerie MES1	3.30	50.00	165.00	33.00	
Mécanique électricité sellerie MES2	0.50	53.00	26.50	5.30	
Peinture PEINT1	9.40	53.00	498.20	99.64	

(DSP : Débosselage Sans Peinture, MES : Mécanique Electricité Sellerie, PEINT : Peinture, T : Tôlerie)

Pièces par choc

Remplacement

Libellé	Abatt. Usure	Quantité	HT brut	Taux TVA	Remise	HT net	Peinture
AILE AVD	0.00 %	1.0	265.75	20.00 %		265.75	Oui
ELARGISSEUR D'AILE A	0.00 %	1.0	83.56	20.00 %		83.56	Non
SUPPORT AVD'AILE AVD	0.00 %	1.0	52.00	20.00 %		52.00	Non
AILE AVG	0.00 %	1.0	258.50	20.00 %		258.50	Oui
ELARGISSEUR D'AILE A	0.00 %	1.0	83.56	20.00 %		83.56	Non
SUPPORT AVD'AILE AVG	0.00 %	1.0	52.00	20.00 %		52.00	Non
CAPOT-MOTEUR	0.00 %	1.0	610.75	20.00 %		610.75	Oui
CHARNIERE G CAPOT-MO	0.00 %	1.0	61.88	20.00 %		61.88	Oui
CHARNIERE D CAPOT-MO	0.00 %	1.0	61.88	20.00 %		61.88	Oui
TUYAUX D'EVAPORATEUR	0.00 %	1.0	259.71	20.00 %		259.71	Non
CONDENSEUR	0.00 %	1.0	111.83	20.00 %		111.83	Non
FEU DIURNE G	0.00 %	1.0	263.20	20.00 %		263.20	Non
FEU DIURNE D	0.00 %	1.0	275.30	20.00 %		275.30	Non
PROJECTEUR G	0.00 %	1.0	513.92	20.00 %		513.92	Non
PROJECTEUR D	0.00 %	1.0	513.92	20.00 %		513.92	Non
FAÇADE AV	0.00 %	1.0	184.41	20.00 %		184.41	Non
ENJOLIVEUR SUPPORT P	0.00 %	1.0	174.63	20.00 %		174.63	Non
SUPPORT PLAQUE POLIC	0.00 %	1.0	139.99	20.00 %		139.99	Non
PLAQUE POLICE AV	0.00 %	1.0	11.50	20.00 %		11.50	Non
PC AV INF	0.00 %	1.0	245.15	20.00 %		245.15	Non
DEFLECTEUR PC AV	0.00 %	1.0	107.73	20.00 %		107.73	Non
LOT D'ENJOLIVEURS PR	0.00 %	1.0	65.88	20.00 %		65.88	Non
PC AV	0.00 %	1.0	393.03	20.00 %		393.03	Oui
ENJOLIVEUR FEU DIURN	0.00 %	1.0	115.29	20.00 %		115.29	Non
ENJOLIVEUR FEU DIURN	0.00 %	1.0	120.58	20.00 %		120.58	Non
ENJOLIVEUR SUP CALAN	0.00 %	1.0	107.40	20.00 %		107.40	Non
ENJOLIVEUR INF CALAN	0.00 %	1.0	107.40	20.00 %		107.40	Non
ABSORBEUR PC AV	0.00 %	1.0	52.37	20.00 %		52.37	Non
TRAVERSE PC AV	0.00 %	1.0	256.51	20.00 %		256.51	Non
ARMATURE PC AV	0.00 %	1.0	209.67	20.00 %		209.67	Non
CALANDRE	0.00 %	1.0	197.63	20.00 %		197.63	Non
RADIATEUR	0.00 %	1.0	223.47	20.00 %		223.47	Non
MOTOVENTILATEUR	0.00 %	1.0	365.09	20.00 %		365.09	Non
ECHANGEUR AIR-AIR	0.00 %	1.0	441.53	20.00 %		441.53	Non
TUYAU D'ENTREE D'ECH	0.00 %	1.0	97.14	20.00 %		97.14	Non
TUYAU SORTIE D'ECHAN	0.00 %	1.0	97.14	20.00 %		97.14	Non

ANNEXE au RAPPORT D'EXPERTISE

Numéro 310801527

Remplacement

Libellé	Abatt. Usure	Quantité	HT brut	Taux TVA	Remise	HT net	Peinture
LIQUIDE LAVE-GLACE	0.00 %	1.0	2.00	20.00 %		2.00	Non
HUILE COMPRESSEUR CL	0.00 %	1.0	11.00	20.00 %		11.00	Non
LIQUIDE REFROIDISSEM	0.00 %	5.0	13.85	20.00 %		13.85	Non
DEFLECTEUR D'AIR D F	0.00 %	1.0	51.69	20.00 %		51.69	Non
LOT D'ENJOLIVEURS PC	0.00 %	1.0	51.72	20.00 %		51.72	Non
LOT SUPPORTS PC AV	0.00 %	1.0	53.30	20.00 %		53.30	Non
CROCHET CAPOT-MOTEUR	0.00 %	1.0	29.67	20.00 %		29.67	Non
KIT PC AV	0.00 %	1.0	45.52	20.00 %		45.52	Non

Opération

LOT PROJECTEURS ANTI	Dépose et repose
PROJECTEURS G, D	Opération de contrôle (sans banc)
LOT PROJECTEURS ANTI	Opération de contrôle (sans banc)
APPUI D FACADE AV	Opération de redressement (sans marbre)
DOUBLURE D'AILE AVD	Opération de redressement (sans marbre)
DEMI-FACADE AVD	Opération de redressement (sans marbre)
DEFLECTEUR D'AIR G F	Dépose et repose
PEINT. CL 3 PORTE AV	Opération de peinture seule

Ingrédients peintures par choc

Libellé	Quantité	P.U.	HT brut	Taux TVA	Remise
Métal vernis Temps H	9.40	40.00	376.00	20.00 %	

Commentaires

Numéro de formule du certificat d'immatriculation	2020CL79549
Commentaires	<p>Conclusions Hors TVA : Véhicule ouvrant droit à déduction du fait de son genre (VASP). Il vous appartient de déterminer le montant du préjudice HTVA ou TTC selon la position fiscale du propriétaire. Pour information (Montants TTC) : - Travaux de remise en état : 10307,83 E TTC - Valeur avant sinistre : 8880,00 E TTC -----</p> <p>----- OBSERVATIONS : Les dommages constatés correspondent aux éléments portés sur la mission Examen sans démontage ni contrôles ne permettant pas une évaluation exhaustive des dommages. Dans le cas où le propriétaire souhaite réparer son véhicule, si le montant de la remise en état s'avère supérieur à la valeur du véhicule, le surplus sera à sa charge, il lui appartient de faire procéder à un devis exhaustif (après démontage partiel) préalablement au lancement des réparations. - PROCEDURE VEI - LES DISPOSITIONS DES ART L 327-1 A 3 DU NOUVEAU CODE DE LA ROUTE S'APPLIQUENT. - Certificat d'immatriculation au nom de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assure "conserve" son véhicule et ne souhaite pas réparer - Nous n'avons pas reçu mission pour suivre VEI - Lettre d'engagement VEI adressée le : 06/09/24 - Lettre d'engagement VEI retournée reçue conforme le : 10/09/24 - Opposition au Certificat administratif de situation : NON - Le véhicule ayant bénéficié d'un enlèvement conservatoire rame le : Refus enlèvement conservatoire- Envoi information frais de gardiennage en LRAR le 02/09/24 - Informations légales relatives à la procédure vei transmises à l'assure le : 06/09/24 Valeur de sauvetage déterminée par Appels d'Offres